



FO Énergie et Mines
60 rue Vergniaud
75013 PARIS
Tél : 01 44 16 86 20
Fax : 01 44 16 86 32

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS

Paris, le 25 octobre 2021

N°/réf : 2919 AA/RC

Lettre Recommandée avec AR N°1A 131 289 6267 9

Objet : COG de la CAMIEG

Monsieur le Ministre,

La négociation de la future Convention d'Objectifs et de Gestion de notre Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières, la CAMIEG, va débuter.

L'actuelle COG avait fait l'objet de plus de deux ans de négociations et avait mis en difficulté l'efficience de notre caisse par un fonctionnement au 12^{ème}. Je ne reviendrai pas sur les raisons pour lesquelles la négociation s'est étendue mais je pense pouvoir affirmer qu'aucun ne souhaite renouveler cette expérience.

Je me permets d'attirer votre attention car la posture tenue par vos représentants au bureau des régimes spéciaux lors du dernier conseil d'administration de la CAMIEG le 12 octobre dernier nous interpelle.

En effet, la demande de rendez-vous des 4 fédérations syndicales a reçu une fin de non-recevoir. Ce refus a été motivé par votre représentant par le fait que le projet de COG a été amplement discuté et négocié avec les services opérationnels de la caisse.

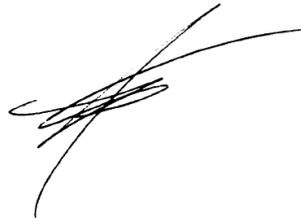
Les administrateurs de notre régime spécial d'assurance maladie sont élus par les assurés et ce refus de rencontre est clairement un dénigrement de la démocratie de notre organisme et un manque de respect envers les 509 754 assurés de notre caisse.

Lors de ce conseil et après des échanges cordiaux mais soutenus avec vos représentants, cette demande de rendez-vous nous a été accordée.

Ce 20 octobre, nous avons eu connaissance que cette rencontre est bien programmée le 16 novembre prochain mais celle-ci n'est accordée qu'au Président et Directeur de la CAMIEG, excluant de fait les membres du bureau, le Président et le Directeur soit 6 personnes.

Au nom de la fédération FO Energie et Mines, je vous sollicite afin que nos interlocuteurs reviennent sur leur posture. Posture que nous considérons comme un refus d'échanges apaisés autour du fonctionnement de notre régime spécial maladie, situation totalement contreproductive.

Je vous remercie par avance de l'attention portée à ma demande et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Alain ANDRE
Secrétaire Général